

Le CSA a, enfin, validé le TDS 2024. Les négociations protocolaires n'étant pas achevées, le cadre réglementaire de l'XP RH actuelle est conservé et le TDS est repris quasiment à l'identique.

L'effort porté par les équipes sera de 3 ou 4 JE quotidiens, pour tenir compte du TDS de fin 2023 (voir tableau ci-contre). A partir du 23 septembre, l'armement en TS sera dégradé l'après-midi, avec un sol S indégrouvable sur certains horaires.

Le nombre limité de RD et de QICA ne permettra d'offrir que 2 renforts par jour en vigie. Ainsi, le sol N sera indégrouvable, tant cet hiver que cet été.

Le SNCTA a souligné que cette fragilité, compensée uniquement si l'équipe en J2 n'est pas à l'effectif mini, devra être associée à des mesures de protection fortes du contrôleur sol N.

Un renfort hors-salle pourra être demandé en pré-tactique cet hiver si des conditions météo difficiles sont annoncées. Celui-ci ne sera pourvu que sur la base du volontariat pour permettre l'ouverture d'une position supplémentaire en TN. Le SNCTA a obtenu qu'il soit alors décompté comme un RD.

Cette solution permettra d'augmenter l'offre de contrôle, tout en reconnaissant les efforts volontaires des personnels hors-salle.

Avec un préavis très court, les ICNA de CDG font encore preuve d'adaptation. Malgré tout, l'offre de contrôle reste largement inférieure à la demande. Le besoin en effectifs de CDG est criant.

Du 01/01 au 22/09/2024	
JE	RD / QICA
2 JE matin 2 JE aprem	2 RD

Du 23/09 au 31/12/2024	
JE	RD / QICA
2 JE matin 1 JE aprem	2 RD